ENVIRONNEMENT

87 projets pour enseigner l'environnement à l'école

Les enseignants ont suivi des formations spécifiques

La première journée de formation d'éducation à l'environnement pour les enseignants de diverses écoles bruxelloises s'est déroulée mardi matin dans les locaux de Bruxelles Environnement sur le site de Tours et Taxis. Le but ? Leurs données les outils pour aborder les matières environnementales en classe.

Dans l'auditoire aux chaises colorées de l'auditoire de Bruxelles Environnement, des dizaines d'enseignants bruxellois ont participé, mardi matin, à la première journée de formation d'éducation à l'environnement. Une sorte de rentrée des classes prématurée pour ces enseignants. C'est la première étape de l'appel à projets « Environnement dans votre école » lancé en avril 2018 par Céline Frémault (cdH), ministre de l'Environnement. Sur 115 projets transmis par les écoles en juin 2018, 87 projets ont été retenus pour l'année scolaire 2018-2019.

L'idée ? C'est de mener à bien un projet réalisable par les élèves autour de sept thématiques environnementales proposées par Bruxelles Environnement. Apprendre à manger végétarien, créer un potager, arriver à une politique zéro déchet ou encore lutter contre la pollution sonore représentent quelques enjeux majeurs à améliorer pour adopter un mode de vie urbain qui limite les impacts sur la planète. « *C'est vous les enseignants, vecteurs de ces changements d'attitude et de comportements, qui pouvez engendrer la mobilisation dans vos établissements scolaires ainsi que modifier, avec vos élèves, la gestion environnementale au sein de ceux-ci* », encourageait la ministre de l'Environnement dans son discours.

« Modifier la gestion environnementale des écoles »

Céline Fremault

Au programme du jour : ateliers spécifiques à chaque thématique, mise à disposition d'outils pédagogiques pour concrétiser les propositions de projet rendues à la fin du mois de juin et visite de l'exposition interactive BELExpo. « *Si vous aviez une baguette magique, à quoi ressemblerait votre école de rêve ?* » demande Céline Bourdon, biologiste de formation et membre de Good Planet, une association pour le développement durable. Elle encadre l'atelier Zéro déchet et propose aux enseignants des idées d'action concrète dans leurs projets . Selon elle, la plus grande difficulté de la démarche réside dans le fait que « *les enseignants sont parfois très seuls et peuvent perdre leur motivation. C'est aussi le but d'une telle journée : leur montrer qu'ils ne sont pas seuls.* »

REPENSER L'ENVIRONNEMENT

Dans une logique de repenser les modes de vie en ville, Christophe Vermonden, chef du département éducation de Bruxelles Environnement, aborde le problème environnemental de manière originale, « *quels enfants allons-nous laisser à la planète ? Et non pas l'inverse pour une fois* ». Pour lui, il faut prendre un contre-pied du bilan environnemental souvent très négatif et montrer qu'en sensibilisant et mobilisant les plus jeunes, « *c'est possible de trouver des solutions.* »

LAETIZIA BARRETO

Les enseignants ont participé à des ateliers. © L.B.

Projet

Une école zéro déchet à Evere

Agnès Théry et Julien Bouvin sont enseignants de deux classes de quatrième dans l'école Claire-Vivre, à Evere. Leur projet « Objectif Terre » veut parvenir à instaurer des comportements Zéro déchet au sein de leur établissement. Motivés par la constatation d'« une mentalité de surconsommation et de gaspillage », ils ont eu envie de proposer une solution pour faire des efforts. Leur idée de base constituait en la réalisation de petites capsules vidéo de sensibilisation à l'aide d'une maison de production professionnelle, mais le projet estimé à 3200 euros dépassait le budget alloué (800€). Mais ils ont plein d'autres idées, comme des collectes de déchets en forêts et l'adoption de la gourde et des boîtes à tartines non jetables.

Pour Agnès Théry, l'école de rêve ne contient plus aucune photocopieuse, ni de poubelles et des enfants en meilleure forme physique.

gopress
Innovating Digital Content

La Capitale 29/08/2018, pages 6 & 7

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Capitale